

Deux mentions spéciales et trois citations d'excellence ont aussi été présentées cette année. Des mentions spéciales ont été accordées à M. Sam Hanson, chef de la Mission canadienne spéciale en République de Croatie, et à M^{me} Lilian Zadravetz, agent du service extérieur au sein du Groupe du service international d'Emploi et Immigration Canada (EIC).

M. Hanson a établi une mission à Zagreb dans des conditions extrêmement difficiles. Avec son climat de grande instabilité, ses moyens de communication limités et son grand nombre de casques bleus canadiens, la Croatie posait un énorme défi à la présence d'un seul diplomate canadien. M. Hanson a fait valoir les intérêts et les vues du Canada en Croatie, a présenté aux Canadiens des rapports et des analyses sur la politique croate et a mené un grand nombre d'activités consulaires, dont l'évacuation d'enfants canadiens d'une zone dangereuse en Croatie.

M^{me} Zadravetz a contribué à établir à Zagreb, en Croatie, un programme temporaire d'immigration pour les citoyens de l'ancienne Yougoslavie. Utilisant sa connaissance de la langue et de la culture locales, elle a aidé ces citoyens à rejoindre leurs familles au Canada. Elle s'est occupée de questions délicates comme l'adoption d'enfants croates, a présenté des rapports sur les victimes de viol d'origine bosniaque et a établi des liens étroits avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la Croix-Rouge internationale.

Des citations d'excellence ont été présentées à M. Robert Peck, un agent du service extérieur au sein du Groupe du service international d'Emploi et Immigration Canada, pour sa contribution au succès du Programme de sensibilisation aux services consulaires, pour sa gestion des crises consulaires au Koweït et en Haïti et pour son leadership dans le transfert de la composante immigration d'AECEC à EIC; à M. Bryan Burton, conseiller politique à l'ambassade du Canada à Pretoria, pour avoir valorisé le rôle du Canada dans le démantèlement de l'apartheid; et à M. Georges Rioux, premier secrétaire et consul à Tel Aviv, pour sa contribution à la promotion des intérêts canadiens dans le processus de paix au Moyen-Orient.

L'APASE a institué le Prix des agents du service extérieur canadien en 1990, pour reconnaître les réalisations exceptionnelles de nos diplomates de carrière. Le lauréat du Prix reçoit un montant de 1 000 dollars et tous les récipiendaires de prix, de mentions spéciales et de citations d'excellence reçoivent des certificats.

Les récipiendaires ont été honorés à Ottawa lors du quatrième dîner annuel de l'APASE. Les juges pour cette année étaient